



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du Groupe
de la Gauche Démocrate et Républicaine
3, route des Trois ponts
63300 THIERS

Le 07 février 2025

Monsieur Dominique TERRIEN
Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de
l'Éducation nationale du Puy-de-Dôme
Cité Administrative
Rue Pélissier
63034 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Objet : Menaces de fermeture de classe

Nos références : JB2168

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite au comité social d'administration spécial départemental (CSA-SD) du 3 février, et en amont du CSA-SD de repli du mercredi 12 février, en charge de présenter la carte scolaire pour la prochaine rentrée, vous avez fait part des propositions de suppression et d'ouverture de postes envisagées dans le département.

Cette préparation, fondée sur le retrait de 31 postes de la dotation nationale au niveau académique et d'un poste pour le Puy-de-Dôme, pénalise des écoles dont les fermetures de classe dégraderont inévitablement la qualité du service public d'éducation et déstabiliseront les équipes enseignantes et éducatives.

Ainsi, 3 menaces de fermeture de classe concernent la 5^{ème} circonscription du Puy-de-Dôme : au sein des écoles primaires de Saint-Rémy-sur-Durolle, du Fau et Emile-Zola à Thiers.

Dans ces 3 écoles, la suppression d'un poste fera très nettement augmenter le taux d'encadrement alors qu'elles accueillent de nombreux élèves en difficultés ou à besoin spécifiques.

Deux de ces écoles, Emile Zola à Thiers et Saint-Rémy-sur-Durolle sont classées en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP), avec un Indice de Position Sociale (IPS) des élèves très inférieur à la moyenne départementale et nationale (IPS de 74,8 à Thiers et de 89,3 à Saint-Rémy-sur-Durolle). La suppression d'un poste dans ces deux écoles ferait progresser le taux d'encadrement à plus de 17 élèves par classe en moyenne contre 15 actuellement.

L'école du Fau a également un IPS inférieur à la moyenne départementale et accueille de nombreux élèves à besoin particulier, avec 6 élèves disposant d'un dossier GEVA-SCO et 12 enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. Le passage de 6 à 5 classes conduirait par ailleurs à augmenter les classes à multiniveaux.

Les parents d'élèves, équipes éducatives et élus locaux m'ont bien entendu fait part de leur grande inquiétude face à la menace de ces suppressions de postes et demandent leur maintien. Une telle décision semble une nouvelle fois être prise selon une simple logique arithmétique, sans prise en compte ni de la situation particulière des différentes écoles concernées, ni des demandes renouvelées des équipes enseignantes et éducatives de limiter le nombre d'élèves par classe au regard des difficultés croissantes d'apprentissage des élèves. Les indices de position sociale très faibles des écoles concernées sont visiblement ignorés.

.../...

Par ailleurs, dans ces 3 écoles, les prévisions d'effectifs, remontées plus de 8 mois avant la prochaine rentrée scolaire, ne reflètent pas les effectifs réels qui feront suite aux inscriptions qui pourront avoir lieu d'ici septembre.

Je souhaitais donc relayer la demande de maintien de ces 3 classes, et m'associerai, comme chaque fois, aux mobilisations qui pourront être engagées en ce sens dans les jours qui viennent.

J'ajouterai que la confirmation de la tenue d'un CSA-SD en juin 2025 constitue une avancée. Encore faut-il que cette mesure salubre, demandée de longue date par les élus locaux, permette d'ajuster la carte scolaire en fonction des prévisions plus réalistes d'effectifs en fin d'année scolaire et d'une prise en compte des besoins spécifiques des écoles concernées !

Certain de l'attention que vous porterez à cette demande, et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE